

BUREAU DU JOURNAL
"LE PEUPLE"
Rue du Depot Montmagny, P. Q.

Le gouvernement Gouin

Rien ne fait mieux voir l'affolement dans lequel s'est trouvé le gouvernement Gouin, à la suite du procès Prévost-Asselin, que les étranges explications que le premier-ministre a données à l'Assemblée législative, la semaine dernière, au sujet de la démission de l'ancien ministre de la Colonisation.

On sait que même quelques jours avant de sortir du cabinet, M. Prévost avait déclaré énergiquement qu'il entendait rester à son poste. Et cependant il est parti. Nous sommes donc justifiable de conclure qu'il n'a pas donné sa démission de bon gré, mais qu'il a plutôt été poussé dehors par son chef. Que M. Prévost ait été invité sans cérémonie à déguerpir, il n'a pas laissé de le faire avec un certain air de résignation. Il a assez laissé voir dans ses discours en réponse à M. Gouin.

Or, dans ces circonstances, quel n'a pas été l'étonnement du public d'entendre le premier-ministre déclarer qu'il n'avait jamais perdu confiance dans l'honnêteté de l'administration du ministre dégoûté et que M. Prévost n'était pas loin d'être une espèce de petit saint politique.

Si M. Prévost était un administrateur modèle, s'il n'était aucunement compromis à la suite des attaques dont il a été l'objet, comment se fait-il que le premier-ministre l'ait jeté par-dessus bord ? Il ne doit pas être dans l'habitude des gouvernements de s'emparer ainsi d'un membre sain et vigoureux.

On voit donc que le gouvernement Gouin ne savait plus où donner de la tête. Et il se trouve maintenant dans l'alternative ou de passer pour avoir sacrifié sans raison un collègue qui ne méritait pas un traitement aussi ignominieux ou d'avouer qu'après tout ce collègue était fort sujet à caution. En tout cas, messieurs les ministres ont patagé en pleine incohérence.

Il paraît que c'est pour éviter des ennuis que M. Gouin a ainsi traité M. Prévost. Nous croyons bien que le premier-ministre a une sainte horreur de toutes sortes d'ennuis ; c'est pour cela qu'il croupit dans une coupable inertie. Mais encore une fois, nous ne voyons pas la une raison qui justifie la mesure de rigueur dont l'ancien ministre de la Colonisation a été victime, si celui-ci n'avait pas commis au moins quelques peccadilles dans sa courte carrière d'administrateur de la chose publique.

D'ailleurs, les ennuis n'ont pas cessé de tourmenter M. Gouin depuis la démission de M. Prévost, malgré le soin par trop prudent qu'il met à les éviter.

On dit maintenant que son gouvernement va prochainement subir toute une transformation. La "Presse", organe libéral, se fait l'écho des bruits qui courent au sujet des changements ministériels à Québec et leur donne ainsi une espèce d'autorité.

D'après ce qu'on dit, M. Turgeon doit abandonner son poste de ministre des terres pour accepter la position de sénateur. Si celui-ci s'en va, on aura donc vu déguerpir les deux ministres qui ont été mêlés au procès Asselin-Prévost.

Après cela, que les journaux ministériels, pour amuser leurs lecteurs, s'ingèrent à prouver que MM. Turgeon et Prévost ne sont pas compromis, et le public averti n'en pensera pas moins le contraire.

Et à la suite des événements qui ont déjà troublé le repos du gouvernement Gouin et de ceux que l'on annonce comme prochains, le public qui sait juger ne manquera pas de conclure que l'incohérence et l'incapacité sont les signes caractéristiques de ce gouvernement.

Fermes Expérimentales

Opinion compétente et désintéressée

M. Duncan Anderson est l'un des cultivateurs les plus pratiques, les plus avancés et les plus intelligents. Son opinion fait autorité dans toutes les questions se rattachant à l'agriculture. Il est président de l'Association des éleveurs de bétail du Canada. Dans son discours d'ouverture, à la dernière assemblée annuelle de cette association, voici ce qu'il a dit en parlant de notre province :

" Il faut cultiver la terre d'une ma-

nière bien différente et il n'y aurait pas grand mal si, dans certaines parties de cette province, où l'on récolte du foin durant vingt ans, on labourait ces prairies pour les mettre en grain, et les ensemençait de nouveau en foin, après une récolte de grain. Cela rafraîchirait les prairies et leur ferait donner plus de profit que l'on n'en retire en laissant ces vieilles prairies en foin les années après les autres. La province de Québec pourrait prendre beaucoup d'extension dans l'élevage du porc, particulièrement en rapport avec l'industrie laitière, car elle a pour l'économie de ce bétail le meilleur marché qu'on puisse imaginer. J'oserais dire que la ville de Montréal, durant huit mois de l'année, consume de 2,000 à 2,500 cochons par semaine. De plus, ce marché paie, pour la même quantité de cochons, de 30 à 35 cts le 100 livres, poids vif, de plus que ne paie le marché de Toronto. Montréal est toujours un bon marché domestique, tenu à la hausse par le surplus livré à l'exportation. L'industrie laitière et celle de l'élevage du porc sont des industries qui devraient être exploitées sur un beaucoup plus grand pied. La province de Québec fournit annuellement \$20,000,000, valant de produits de laitier. Ne m'est pas avis que les cultivateurs cultivent, de la façon la plus profitable et si les vieilles terres étaient cultivées de manière à produire plus de racines-fourrage avec le grain, les cultivateurs pourraient tripler chaque année le nombre de cochons qu'ils élèvent. Je n'ai vu aucun endroit au Canada, excepté les prairies du Nord-Ouest, où il y ait de plus grandes possibilités pour l'élevage du bétail, que dans la province de Québec. Je me figurais que la terre est pauvre, mais il y a un nombre de terres riches vallées, au sol profond et si l'on faisait bien saisir aux cultivateurs de cette province les possibilités des sources de richesses qu'ils ont en mains, ils surprendraient avant peu d'années le reste du Canada avec les proportions de leur production agricole." (Farmer's Advocate du 27 février 1908.)

Il est regrettable que Sir Wilfrid Laurier et les autres ministres de la province de Québec ne soient pas aussi bien renseignés que cet intelligent cultivateur d'Ontario, sur les possibilités de l'agriculture et de l'élevage dans notre district. Ils comprendraient alors l'importance de cette ferme expérimentale, dont nous avons tant besoin pour donner l'élan au progrès agricole.

PESSAIT QUATRE LIVRES A L'AGE DE QUATRE MOIS

La plupart des maladies des bébés et des jeunes enfants sont dues aux dérangements de l'estomac et des intestins. Ils sont alors de mauvaise humeur et dérangent toute la famille. Ce sont des maladies que les Tablettes Baby's Own guérissent, toujours promptement. En voici la preuve : Mme J. Stewart Dvorton, Ont., dit : " Ma petite fille croissait si difficilement, qu'à l'âge de quatre mois elle ne pesait que quatre livres et demie. Son estomac était très en désordre, et les soins du médecin ne lui apportaient aucun soulagement. Je me procurai alors les Tablettes Baby's Own, qui lui firent tout de suite du bien, et aujourd'hui, elle jouit d'une santé parfaite." Si votre petite fille est souffrante, essayez les Tablettes Baby's Own, qui sont toujours efficaces, et ne peuvent pas faire de tort. En vente chez les marchands de romèdes ou par la poste, à 25 cts la boîte, de la Dr Williams Medicine Coy Brockville, Ont.

Une jeune femme de 25 ans se donne la mort avec ses deux enfants

Fall River, 24.—Avec un crucifix crispé dans sa main droite et un chapelet pendait à son bras, Mme Florida Thérien, âgée de 25 ans, et ses deux petits enfants, Marie et Joseph, âgés respectivement de quatre ans et de deux mois, ont été trouvés morts de bonne heure hier matin dans la cuisine du logement, à 56 St. Mary's street. C'est le mari qui a aperçu le premier le triste spectacle à son lever. Après examen le coroner a dit que la malheureuse femme s'était tuée elle-même avec ses deux enfants au moyen du gaz d'éclairage. Quand M. Thérien fit la lugubre découverte, le gaz s'échappait par deux bacs ainsi que par le robinet du poêle à gaz.

INCENDIE A SAINTE-SCHOLASTIQUE

St-Scholastique, Q., 25.—Vers onze heures, hier soir, le feu s'est déclaré à la manufacture de cuirs de M. Moïse Laframboise et bien qu'une demi-heure plus tard l'incendie fut sous contrôle les pertes ne s'en élevent pas moins à environ \$2,000. On ignore la cause de l'incendie et à certain moment on craignait que le feu ne fit des dégâts plus considérables.

Grâce aux efforts des pompiers volontaires, une catastrophe a pu être évitée.

AVIS

M. Joseph Thibault, manufacturier de portes et châssis, etc., etc., informe le public qu'à partir du 1er mai prochain, ses conditions de vente d'ouvrage de toutes sortes sortant de sa manufacture, seront comme suit : 3 mois net ou 3 p. c. à 30 jours. Un intérêt de 8 p. c. sera chargé sur tout compte après ce délai.

Glover, Fry & Cie

Importateur De Marchandise De Premier Choix

Nouveautés reçues toutes les semaines Robes et blouses confectionnées sous surveillance de Modistes compétentes Département pour Messieurs : Une Spécialité. UN SEUL PRIX...

24 et 26, DE LA FABRIQUE QUEBEC

BARDEAUX

De toutes sortes

Bois de Construction

BOIS SECHE

Elz. Bolanger & Fils

MARCHANDS DE BOIS

MONTMAGNY

Faites Usage des Lignes de Longue Distance pour

L'ISLET, QUEBEC, LEVIS, ETCHEMIN.

Pour les prix, informez-vous au bureau Central

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA, Limited

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

PLUS RAPIDE SERVICE

New York, Boston, Portland

Les Trains passent Lévis

8.00 Express pour Montagnes Blanches

3.00 Express pour Boston et New York

7.00 ACCOMMODATION

7.00 Traversée de Lévis 6.00 p.m.

LES TRAINS ARRIVENT A LEVIS

Un officier de douane des Etats-Unis examine les bagages qui arrivent directement de Québec.

PACIFIQUE CANADIEN

Entre Montréal et Vancouver

L'EXPRESS DE L'OUEST A CALGARY quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs a. m. charrs dorciors et charrs palais. Chars dorciors pour Touristes le dimanche, le lundi et le jeudi.

L'EXPRESS DU PACIFIQUE A VANCOUVER quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs p. m. charrs dorciors et charrs palais, charrs dorciors pour Touristes le mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Quitte Montréal tous les jours à 10.10 hrs p. m. via le Pacifique Canadien, la Passe du Nord au Corbeau, Kingsgate et Spokane International Ry, se rattachant à Spokane par Oregon Rd., Nov. Coy. pour les stations locales Portland, Ore., et tous les points de la côte du Pacifique situés au sud de Portland.

ALLEZ A BOUFFE : Le rendez-vous d'hiver au Canada.

Hôtel Sanatorium ouvert aux hôtes.

W. B. HOWARD, D. P. A., C. P. R. St-Jean, N. B.

LA BANQUE DE QUEBEC

FONDÉE EN 1818. — INCORPORÉE EN 1822

BUREAU CHEF - - - QUEBEC

Capital souscrit \$3,000,000
Capital versé 2,500,000
Fonds de réserve 1,250,000

LA DEUXIEME BANQUE DU PAYS PAR ORDRE D'AGE

DEPARTEMENT D'EPARGNES

INTERET payé de la date du dépôt au plus haut taux courant

4 FOIS L'AN

sur dépôt de un dollar (\$1.00) ou plus, et calculé sur la balance journalière.

Les affaires venant par la maille sont transigées avec soin et exactitude.

Notez bien qu'une succursale de cette banque est maintenant ouverte à

MONTMAGNY

Demandez une BANQUE PORTATIVE prêtée gratuitement ; c'est le moyen d'économiser chez vous.

William Gamache

Rue St-Thomas, Montmagny.

ASSURANCES

Fiez-vous contre le Feu en tenant votre propriété bien assurée à un bureau sûr.

Nous représentons les meilleures compagnies anglaises et canadiennes.

Si vous voulez assurer votre magasin, votre résidence ou votre ménage, demandez nos taux, qui sont les plus bas.

ROUSSEAU & HEBERT

NOTAIRES

RUE DU DEPOT, - - - - - MONTMAGNY

Tonique, Apéritif, Reconstituant

Le Vin des Carmes

Le plus ancien des vins médicinaux

est prescrit avec le plus grand succès par la Profession Médicale dans les cas d'Anémie, Manque d'Appétit, Dyspepsie, Irrégularités des fonctions sexuelles. Recommandé aux Convalescents des Fièvres et de toutes les maladies débilitantes.

Généralement adopté dans les Hôpitaux.

HOSPICE DES SEURS DE LA CHARITE.—Nous, soussignées, certifions que le VIN DES CARMES est un excellent tonique qui a fait un bien réel à celles de nos Seurs qui en ont fait usage. Plusieurs de nos Missions l'ont aussi employé avec succès.

LES SEURS DE LA CHARITE DE QUEBEC

Dépôtaires Généraux : A. TOUSSAINT & CIE, Québec

Le Vin de Quinine de Campbell Fortifié

Le meilleur Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

LA BANQUE DE QUEBEC

FONDÉE EN 1818. — INCORPORÉE EN 1822

BUREAU CHEF - - - QUEBEC

Capital souscrit \$3,000,000
Capital versé 2,500,000
Fonds de réserve 1,250,000

LA DEUXIEME BANQUE DU PAYS PAR ORDRE D'AGE

DEPARTEMENT D'EPARGNES

INTERET payé de la date du dépôt au plus haut taux courant

4 FOIS L'AN

sur dépôt de un dollar (\$1.00) ou plus, et calculé sur la balance journalière.

Les affaires venant par la maille sont transigées avec soin et exactitude.

Notez bien qu'une succursale de cette banque est maintenant ouverte à

MONTMAGNY

Demandez une BANQUE PORTATIVE prêtée gratuitement ; c'est le moyen d'économiser chez vous.

William Gamache

Rue St-Thomas, Montmagny.

ASSURANCES

Fiez-vous contre le Feu en tenant votre propriété bien assurée à un bureau sûr.

Nous représentons les meilleures compagnies anglaises et canadiennes.

Si vous voulez assurer votre magasin, votre résidence ou votre ménage, demandez nos taux, qui sont les plus bas.

ROUSSEAU & HEBERT

NOTAIRES

RUE DU DEPOT, - - - - - MONTMAGNY

Tonique, Apéritif, Reconstituant

Le Vin des Carmes

Le plus ancien des vins médicinaux

est prescrit avec le plus grand succès par la Profession Médicale dans les cas d'Anémie, Manque d'Appétit, Dyspepsie, Irrégularités des fonctions sexuelles. Recommandé aux Convalescents des Fièvres et de toutes les maladies débilitantes.

Généralement adopté dans les Hôpitaux.

HOSPICE DES SEURS DE LA CHARITE.—Nous, soussignées, certifions que le VIN DES CARMES est un excellent tonique qui a fait un bien réel à celles de nos Seurs qui en ont fait usage. Plusieurs de nos Missions l'ont aussi employé avec succès.

LES SEURS DE LA CHARITE DE QUEBEC

Dépôtaires Généraux : A. TOUSSAINT & CIE, Québec

Le Vin de Quinine de Campbell Fortifié

Le meilleur Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

D. E. BOLDUC, M. D.

Bureau de Consultations Médicales :

SPECIALITE : Maladie de la bouche des gencives et des dents.

Extraction des Dents Sans Douleur

Heures de bureau : De 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m. Les dimanches, jeudis, vendredis et samedis de chaque semaine.

Bureau chez M. Xavier Rouleau, Rue de la Station, - Montmagny, 15 av. 1908— Tel. Bellechasse.

DR. PH. RICHARD

Médecin et Chirurgien

Ex-interne de la Maternité de Québec, Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Tel. Bell et Bellechasse, 81

16 Juin 1906.

A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT

MONTMAGNY, P. Q.

1001-1004 "Téléphone Bellechasse."

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L. AVOCAT - - - MONTMAGNY, P. Q.

A Québec tous les lundis, au No. 139 rue Saint-Pierre.

Maximilien Guimont

Huissier de la Cour Supérieure, Cap Saint-Ignace

Est autorisé à solliciter des abonnements au journal "Le Peuple", et à en collecter le prix.

JOS. G. HEBERT

NOTAIRE

Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu.

PRETS D'ARGENT

Rue du Depot, Montmagny

TEL. BELL 3

Téléphone Bellechasse."

Dr ARTHUR LANGLOIS

CHIRURGIEN-DENTISTE

7 RUE SAINT-JEAN

QUEBEC

Tel. 151.

1001-1004 "Téléphone Bellechasse."

L. D. E. ROUSSEAU

L.L.L. NOTAIRE

RUE DE LA STATION

Montmagny

1001-1004 "Téléphone Bellechasse."

Real Lavergne L. L. L.

AVOCAT

Rue du Depot, Montmagny.

Bureau : chez M. Alfred Blouin

rue du Depot, Montmagny.

Courroies

EN CUIR, TANNÉ AU CHÈNE

DE SADLER & HAWORTH

EN VENTE CHEZ

L. C. CHAS. A. RAQUEL, L. C. STE. JOSEPH, QUEBEC

L'ARGENT DU PEUPLE

Wine, Woman & Graft et leur conséquence

(Du Canadien)

M. Kenneth Falconer, comptable à Montréal, est évidemment en train de devenir missionnaire. Il est bien l'homme qui est le plus capable de donner au peuple le plus de satisfaction.

Le ministre des chemins de fer, M. Graham, en réponse à M. Falconer, a admis que M. Falconer et ses trois associés, comptables eux aussi, avaient reçu l'an dernier la très jolie somme de QUARANTE-TROIS MILLIERS PLASTRES pour quelques mois de travail qu'ils ont consacré à la révision de la comptabilité dans l'administration du chemin de fer l'intercolonial.

Où la comptabilité de ce département était un véritable gâchis ou elle était passable. Si elle était un gâchis, qui en était responsable ?

Le ministre des chemins de fer et le gouvernement.

Le gouvernement était donc coupable d'incompétence ou de négligence et d'abus.

Et quand les conservateurs, aux élections de 1904, accusaient le gouvernement devant l'électorat du pays d'administrer l'intercolonial d'une façon exécrable, ils avaient donc raison.

Le gouvernement avait-il été obligé de s'emparer d'un montant à la caisse d'élection ?

Non ne croyons pas M. Falconer compétent. Le gouvernement était libre de ne pas l'employer.

Mais le gouvernement, lui, est compétent, sinon de vol, ou d'un favoritisme horrible, au moins d'un gaspillage sans précédent.

Dépêches télégraphiques

Cannes, 24.—Le duc de Devonshire est mort ici ce matin, succombant à une syncope du cœur.

Lexington, Ky., 24.—Quatre personnes ont été tuées et un grand nombre blessées dans un accident de chemin de fer entre Burgin et Highbridge, ici ce matin, sur la ligne du Queen and Crescent Ry. Les hôpitaux sont remplis.

Montréal, 24.—Le sénateur américain Franchot, de Niagara, est mort à l'hôpital Général, ce matin.

Tokio, 23.—Le "Musu Maru" navire de 800 tonnes, de la ligne japonaise "Nippon Yusen Kaisha", a sombré dans une collision en mer, avec le "Hodooyaki Maru" près "Hakodate".

Le capitaine du "Musu Maru" a le plus grand espoir de sauver les 43 hommes de l'équipage qui ont péri.

Rome, 23.—L'imprimerie du Vatican vient de publier un "Liber Gradialis", avec modification musicale de sa pureté première. La compilation a pris plus de quatre ans. L'édition officielle du Vatican, qui doit être en usage dans toutes les églises, sera publiée bientôt. La première copie présentée au pape a reçu les compliments de Sa Sainteté de main, que d'autres ouvrages liturgiques et de grand chant.

Paris-River, 23.—M. Bordier, le grand flâneur, a ordonné une diminution de travail dans ses fabriques à cause de la baisse des cotons imprimés de 1-4 cent. Les sept filatures Bordier sont fermées, toute la semaine et ce sera ordinairement le travail jusqu'à ce qu'il y ait eu au moins une restriction de production équivalant à quatre semaines d'arrêt complet.

Rome, 23.—Un vol des plus audacieux a été commis à Frascati, où des voleurs ont pénétré avec effraction dans la magnifique villa Altobrandini, qui date du seizième siècle et ont emporté un buste en bronze corinthien du pape Clément VIII, de très grand valeur. Les voleurs ont pénétré dans la villa en brisant une fenêtre et ont emporté le buste qui pesait 500 livres et était placé dans le Hall central de la villa.

Madrid, 23.—Le roi Alphonse a envoyé un télégramme au roi Édouard à l'occasion de l'envoi à ce dernier de l'ensemble du régiment de Zouaves, et a remercié les relations anglaises et espagnoles. Il a dit: "Il y a cent ans, nous avons combattu côte à côte."

Cette phrase est étonnamment vague, mais en la faisant aussi intentionnellement, le roi Alphonse s'est montré bien diplomate, car s'il l'avait précisée, il aurait été obligé d'ajouter "contre la France."

New-York, 23.—Les personnes qui habitent les îles du New-Jersey et du Long Island et qui sentent désireuses de voir le soleil de mer, feront bien de polir les verres de leurs lunettes marines.

Le capitaine Adolphe Mader, du vapeur "Amiral Paragot" de la United Fruit Company, qui rentre de Port Antonio, annonce qu'il a vu le premier serpent à mer de la saison à trois cents milles au sud du cap Hatteras.

L'animal se dirigeait vers le nord, et le capitaine Mader dit qu'il en jure par sa vitesse il devrait être au large d'Atlantic City dans trois semaines environ.

Port-au-Prince, 23.—Le général Anthon Firmin, chef de la récente insurrection d'Haïti, et tous les autres révolutionnaires qui s'étaient réfugiés au consulat de Gonâves pendant les deux derniers mois, se sont embarqués aujourd'hui à bord du croiseur français "d'Estérel", qui est parti pour Saint-Thomas.

Les hommes réfugiés à la légation de Port-au-Prince persistent à refuser à s'engager envers le gouvernement à rentrer chez elles et elles sont restées en liberté, et il sera probablement nécessaire de les déporter toutes en les faisant bénéficier de la protection diplomatique.

Denver, Colorado, 23.—Giuseppe Ala, le meurtrier du père Leo Heinrich, sera exécuté au cours de la semaine commençant le 12 juillet. Le juge Whitford en fixant cette date, a rejeté l'appel d'Ala, qui demandait à être jugé de nouveau. On rapporte qu'Ala continue à simuler la folle. Il se montre violent et est l'objet d'une surveillance toute particulière depuis qu'il a essayé de s'évader après avoir échoué dans un premier essai. Il a été condamné à mort pour avoir tué une femme de revolver dans la poitrine le père Heinrich au moment où il lui donnait la communion dans l'église Ste-Elizabeth.

Londres, 23.—Lord Cromer, dont le livre sur l'Égypte a attiré l'attention des deux côtés de l'Atlantique, a reçu une lettre d'invitation du président des Etats-Unis de visiter l'Amérique l'année prochaine, et d'être son hôte à la Maison Blanche.

Lord Cromer n'a jamais vu le président et n'a jamais traversé l'Amérique.

Le but du président en invitant Lord Cromer serait de lui demander des conseils relativement à l'administration des Philippines.

Il est entendu que Lord Cromer viendra au Canada.

Pour l'honneur de la famille

Muncie, Indiana, 23.—Il y a une dizaine d'années, M. Henry Barton, trésorier de cette ville, était arrêté un déficit assez considérable ayant été constaté dans sa caisse. Celui qui, à cette époque, fournit caution pour M. Barton payait ensuite une partie du déficit et le trésorier fut remis en liberté. M. Barton se retira à Los Angeles, Californie, et depuis cette époque sa fille qui est sténographe dans cette ville a, par un travail acharné, versé par acomptes de \$25, payé tout ce que son père devait à la ville qui vient de lui envoyer un reçu final.

Depuis longtemps, la municipalité de Muncie avait à plusieurs reprises manifesté le désir que Mlle Barton cessât d'envoyer l'argent qui manquait à la caisse de son père, mais chaque fois, la jeune fille refusait énergiquement d'acquiescer à la chose, faisant remarquer que, pour l'honneur de la famille, elle ne voulait pas que son père remis sous l'occupation d'avoir commis des détournements.

LES FÊTES DU III. CENTENAIRE

Les grandes lignes du programmes qui sera publié cette semaine

Le programme des fêtes du troisième centenaire est complètement arrêté, mais ce n'est point encore parvenu à une copie de mots qui pourra recevoir une sanction définitive. Certaines parties sont susceptibles de subir des modifications, par exemple, celles dans lesquelles doivent figurer le prince de Galles et les nombreux régiments de notre milice qui vont prendre part aux fêtes.

Il importe que ces parties du programme soient soumises à l'approbation de qui de droit, avant d'être fixées définitivement.

Or, il est possible dès aujourd'hui de donner une esquisse de programme que nous avons déjà partiellement fait connaître à nos lecteurs.

On sait que les fêtes seront ouvertes lundi soir, le 20 juillet. Ce soir-là, à 8 heures, il y aura un grand concert donné par le corps de musique de la ville de Québec, dirigé par M. Gauthier. Les orchestres de la ville de Québec et de la ville de Montréal participeront à la célébration.

Le Prince de Galles débarquera à Québec le 23 juillet. Il sera reçu officiellement au débarcadère par S. E. le Gouverneur-Général et tout probablement une adresse lui sera présentée par le Parlement du Canada.

Ce jour-là, la Société Royale du Canada tiendra, au Palais Législatif, une séance spéciale qui sera tout particulièrement consacrée à la glorification de Champlain et de son œuvre.

Des orateurs français et anglais feront l'éloge du fondateur de Québec. Comme nous l'avons déjà annoncé, jeudi, le 23 juillet, sera la grande journée des fêtes.

Arrivée de Champlain à Québec, à bord du "Don de Dieu", sera par les cloches de toutes les églises de la ville, les canons des frégates et ceux de la Cité d'Arde.

Réunion au pied du monument Champlain où un télégramme d'hommage et de loyauté sera envoyé au roi Édouard, ainsi que des messages de sympathie en France, aux Etats-Unis et à divers endroits de l'Empire, sur tout au maire de Brouage, la patrie de Champlain.

Il est tout probable que le Prince de Galles assistera à cette cérémonie et prononcera lui-même l'ouverture officielle des fêtes.

Ensuite aura lieu la grande parade historique, dans les principales rues de la ville.

Le soir, grande illumination des vaisseaux de guerre dans le port et feux d'artifices avec défilément de pièces pyrotechniques sur les hauteurs de Lévis.

Vendredi, 24, inauguration du Parc des Batailles, et à cette occasion, grande revue militaire et navale. Il doit y avoir le soir, grand concert par le Mendelssohn Choir de Toronto, et la Société Symphonique de Québec.

Le dimanche, le 26 juillet, sera un grand jour d'actions de grâce. Une messe solennelle sera célébrée à plein air sur les Plaines d'Abraham, et un superbe programme musical sera alors exécuté.

Lundi, le 27, il y aura dans la ville, grande parade des marins des escadres. L'après-midi, régates sur le fleuve en face de Québec.

Le soir, combat naval simulé par les vaisseaux des escadres.

Mardi, 28, sera consacré aux enfants, avec feu d'artifice sur les Plaines. L'après-midi, sports et divers amusements.

Le soir, grand bal au Palais Législatif donné par le gouvernement provincial.

Le prince Galles quittera Québec, le 29, au matin.

Les pages, représentant les plus belles scènes de notre histoire, seront données sur les Plaines, lors d'un grand feu d'artifice, sous la direction de M. LaSalle, car les fêtes se continueront pendant plusieurs jours après le départ du prince de Galles.

Voilà les grandes lignes du programme que l'on doit publier cette semaine.

Les finances provinciales

Longuement discutées à l'Assemblée législative

MM. Leblanc, Tellier et Gault détruisent les prétentions libérales

Mardi, 24 mars 1908.

Le premier débat financier important depuis 1904 a eu lieu cet après-midi. L'hon. M. Leblanc a répondu au trésorier. Son discours a été écouté avec attention et intérêt. Il remet plusieurs choses au point et il montre que le résultat dont se vante tant le gouvernement n'a pas coûté grand effort aux ministres.

M. Weir a répondu à M. Leblanc et le débat s'est continué ensuite entre M. Gault, Perreault, Tellier, Prévoist. Le député de Joliette a démontré, chiffres en main, que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Les finances provinciales

Longuement discutées à l'Assemblée législative

MM. Leblanc, Tellier et Gault détruisent les prétentions libérales

Mardi, 24 mars 1908.

Le premier débat financier important depuis 1904 a eu lieu cet après-midi. L'hon. M. Leblanc a répondu au trésorier. Son discours a été écouté avec attention et intérêt. Il remet plusieurs choses au point et il montre que le résultat dont se vante tant le gouvernement n'a pas coûté grand effort aux ministres.

M. Weir a répondu à M. Leblanc et le débat s'est continué ensuite entre M. Gault, Perreault, Tellier, Prévoist. Le député de Joliette a démontré, chiffres en main, que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Le résultat de ce débat a été de démontrer que les administrations conservatrices ont fait pour la province, plus particulièrement de 1892 à 1897. La comparaison avec le régime actuel est loin d'être au désavantage des conservateurs. L'hon. M. Gault a la parole pour continuer le débat.

Les finances provinciales

LES FINANCES DE LA PROVINCE

Jourdi, 19 mars 1908.

La séance d'aujourd'hui a montré encore une fois la grande confiance que M. Godfrin Langlois inspire au gouvernement et la sympathie réelle que certains ministres ont méritée au fond du cœur pour les idées du député de St-Louis.

M. Weir avait annoncé son exposé budgétaire pour aujourd'hui. Quand le trésorier annonce ce message à l'Assemblée, il est de règle que toutes les autres questions susceptibles de provoquer un débat, sont renvoyées à un autre jour.

Avant d'arriver là, cependant, M. Blanchard, a déposé deux projets de loi, l'un concernant l'élection des maires et des conseillers municipaux, l'autre demandant à amender le code municipal de façon à donner aux conseils municipaux le contrôle absolu sur tous les travaux qui se feront dans leurs limites.

En réponse à M. Leblanc, l'hon. M. Dorrin dit que M. L. N. Desrosiers de Sandy Bay, est employé comme inspecteur de chasse et de pêche pour la division Matapédia à raison de 4x cents par année, depuis le 1er juillet 1906.

En réponse à M. Girard, l'hon. M. Weir dit que depuis le 15 avril 1907, trois hôteliers de Lévis ont été poursuivis pour infractions à la loi des licences. L'un a été acquitté tandis que les deux autres ont été condamnés à l'amende qu'ils ont payée.

L'UNIFORMITÉ DES LIVRES C'est ici que M. Godfrin Langlois entre en scène, avec sa proposition d'établir l'uniformité des livres dans toute la province. Le député de St-Louis ne voit pas pourquoi tous les livres d'enseignement ne seraient pas les mêmes pour toute la province.

Le gouvernement continuera d'encourager les contribuables à adopter un système d'amélioration soutenu en faveur de la voie, et en conséquence on s'est préoccupé d'augmenter dans le budget l'octroi sous le chef au montant de \$34,000 pour les chemins ruraux et de \$45,000 pour les chemins de colonisation.

PONTS EN FER La politique adoptée par le gouvernement Mercier pour encourager la construction des ponts en fer n'a pas été poursuivie vigoureusement durant les années de gène dans nos finances provinciales, mais on a maintenant jugé sage de donner une énergie nouvelle à cette réforme et un item de \$30,000 a été mis au budget à cette fin.

LES LICENCES POUR LA VENTE DES BOISSONS La vague de la réforme anti-alcoolique qui passe sur la province pourrait avoir pour résultat de diminuer notre revenu provenant de cette source, mais il n'est pas probable que cela dépasse à cette Chambre.

Il est aussi à espérer que le mouvement de l'opinion publique en ce sens aura pour résultat d'aider au département du revenu dans ses efforts pour empêcher la vente illégale des boissons enivrantes. Le mouvement de la tempérance n'aura simplement pour effet de faire diminuer le nombre des licences accordées. Ses instigateurs doivent aussi viser à la réduction de la quantité d'alcool absorbée par la population.

La loi des licences a été perfectionnée autant que possible d'année en année, et durant la présente session il est permis de penser d'autres amendements qui recevront l'approbation de la législature.

RESULTATS DE 1906-07 Revenant aux résultats de l'exercice financier finissant le 30 juin dernier 1907, M. Weir démontra que les recettes ordinaires s'élevaient à \$5,270,594.74, et les dépenses ordinaires à \$4,801,250.42, ce qui laisse un surplus de \$469,344.32. Il y a eu toutefois, pour divers travaux publics, des dépenses extraordinaires pour un montant de \$76,538.92, ce qui a eu pour effet de réduire ce surplus à \$392,805.40 et ceci indique que l'état financier de nos affaires est des plus satisfaisants depuis plusieurs années.

D'un autre côté, les recettes totales provenant de toutes sources pendant l'année dernière se sont élevées à \$5,230,007.50 et les totaux des paiements (y compris les subventions aux chemins de fer, le subsides à la compagnie du port de Québec, etc.) a été de \$4,823,324.50 ce qui donne un excédent de recettes sur les dépenses de \$406,683.00.

ANNÉE COURANTE DE 1907-1908 L'augmentation de la dépense pour l'éducation, il est bien sûr, sera grandement approuvée partout. En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950.

En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950. Soit pour l'année dernière, une augmentation de dépenses de \$128,950.

Les estimés pour l'année courante 1907-08 pour l'éducation sont de \$620,000 plus élevée que celle de 1906-07, et les prévisions pour 1908-09 qui seront soumises à cette session, accusent encore une augmentation de \$70,400 sur celles de 1907-08.

En outre, le discours du trône indique qu'une législation sera soumise, pourvoyant à une dépense statistique additionnelle, ce qui, ajouté aux sommes dont le gouvernement a à répondre en vertu de la législation de l'an dernier, au sujet des écoles techniques et de l'école des hautes études commerciales, porterait la dépense pour l'Instruction publique l'année prochaine à un chiffre beaucoup plus élevé.

Les efforts que font nos gens dans les municipalités pour améliorer le système éducatif, méritent aussi d'être mentionnés. En 1906-07, le montant des taxes scolaires annuelles et spéciales perçues est évalué à la somme de \$1,448,349, ce qui, ajouté aux contributions des institutions éducatives subventionnées, portait la contribution générale pour cette année à \$2,559,451.

En 1906-07, les taxes annuelles et spéciales étaient augmentées et portées à \$2,582,900, ce qui, avec les contributions des institutions subventionnées portait les contributions générales pour cette année, au chiffre de \$4,060,741, soit une augmentation de contributions locales s'élevant à \$1,391,290.

LES BONS CHEMINS Le gouvernement continuera d'encourager les contribuables à adopter un système d'amélioration soutenu en faveur de la voie, et en conséquence on s'est préoccupé d'augmenter dans le budget l'octroi sous le chef au montant de \$34,000 pour les chemins ruraux et de \$45,000 pour les chemins de colonisation.

PONTS EN FER La politique adoptée par le gouvernement Mercier pour encourager la construction des ponts en fer n'a pas été poursuivie vigoureusement durant les années de gène dans nos finances provinciales, mais on a maintenant jugé sage de donner une énergie nouvelle à cette réforme et un item de \$30,000 a été mis au budget à cette fin.

LES LICENCES POUR LA VENTE DES BOISSONS La vague de la réforme anti-alcoolique qui passe sur la province pourrait avoir pour résultat de diminuer notre revenu provenant de cette source, mais il n'est pas probable que cela dépasse à cette Chambre.

Il est aussi à espérer que le mouvement de l'opinion publique en ce sens aura pour résultat d'aider au département du revenu dans ses efforts pour empêcher la vente illégale des boissons enivrantes. Le mouvement de la tempérance n'aura simplement pour effet de faire diminuer le nombre des licences accordées. Ses instigateurs doivent aussi viser à la réduction de la quantité d'alcool absorbée par la population.

La loi des licences a été perfectionnée autant que possible d'année en année, et durant la présente session il est permis de penser d'autres amendements qui recevront l'approbation de la législature.

RESULTATS DE 1906-07 Revenant aux résultats de l'exercice financier finissant le 30 juin dernier 1907, M. Weir démontra que les recettes ordinaires s'élevaient à \$5,270,594.74, et les dépenses ordinaires à \$4,801,250.42, ce qui laisse un surplus de \$469,344.32. Il y a eu toutefois, pour divers travaux publics, des dépenses extraordinaires pour un montant de \$76,538.92, ce qui a eu pour effet de réduire ce surplus à \$392,805.40 et ceci indique que l'état financier de nos affaires est des plus satisfaisants depuis plusieurs années.

D'un autre côté, les recettes totales provenant de toutes sources pendant l'année dernière se sont élevées à \$5,230,007.50 et les totaux des paiements (y compris les subventions aux chemins de fer, le subsides à la compagnie du port de Québec, etc.) a été de \$4,823,324.50 ce qui donne un excédent de recettes sur les dépenses de \$406,683.00.

Administration, les recettes annuelles de notre province attendront bientôt le chiffre de deux millions. Mais pour en arriver à ce résultat désirable, il faut plus qu'une administration soignée et de sages lois. Il faut encore pouvoir s'adresser à une opinion publique intelligente et toujours en éveil sur cette question de la forêt de sa protection et de sa conservation.

EDUCATION

L'augmentation de la dépense pour l'éducation, il est bien sûr, sera grandement approuvée partout. En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950.

En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950. Soit pour l'année dernière, une augmentation de dépenses de \$128,950.

Les estimés pour l'année courante 1907-08 pour l'éducation sont de \$620,000 plus élevée que celle de 1906-07, et les prévisions pour 1908-09 qui seront soumises à cette session, accusent encore une augmentation de \$70,400 sur celles de 1907-08.

En outre, le discours du trône indique qu'une législation sera soumise, pourvoyant à une dépense statistique additionnelle, ce qui, ajouté aux sommes dont le gouvernement a à répondre en vertu de la législation de l'an dernier, au sujet des écoles techniques et de l'école des hautes études commerciales, porterait la dépense pour l'Instruction publique l'année prochaine à un chiffre beaucoup plus élevé.

Les efforts que font nos gens dans les municipalités pour améliorer le système éducatif, méritent aussi d'être mentionnés. En 1906-07, le montant des taxes scolaires annuelles et spéciales perçues est évalué à la somme de \$1,448,349, ce qui, ajouté aux contributions des institutions éducatives subventionnées, portait la contribution générale pour cette année à \$2,559,451.

En 1906-07, les taxes annuelles et spéciales étaient augmentées et portées à \$2,582,900, ce qui, avec les contributions des institutions subventionnées portait les contributions générales pour cette année, au chiffre de \$4,060,741, soit une augmentation de contributions locales s'élevant à \$1,391,290.

LES BONS CHEMINS Le gouvernement continuera d'encourager les contribuables à adopter un système d'amélioration soutenu en faveur de la voie, et en conséquence on s'est préoccupé d'augmenter dans le budget l'octroi sous le chef au montant de \$34,000 pour les chemins ruraux et de \$45,000 pour les chemins de colonisation.

PONTS EN FER La politique adoptée par le gouvernement Mercier pour encourager la construction des ponts en fer n'a pas été poursuivie vigoureusement durant les années de gène dans nos finances provinciales, mais on a maintenant jugé sage de donner une énergie nouvelle à cette réforme et un item de \$30,000 a été mis au budget à cette fin.

LES LICENCES POUR LA VENTE DES BOISSONS La vague de la réforme anti-alcoolique qui passe sur la province pourrait avoir pour résultat de diminuer notre revenu provenant de cette source, mais il n'est pas probable que cela dépasse à cette Chambre.

Il est aussi à espérer que le mouvement de l'opinion publique en ce sens aura pour résultat d'aider au département du revenu dans ses efforts pour empêcher la vente illégale des boissons enivrantes. Le mouvement de la tempérance n'aura simplement pour effet de faire diminuer le nombre des licences accordées. Ses instigateurs doivent aussi viser à la réduction de la quantité d'alcool absorbée par la population.

La loi des licences a été perfectionnée autant que possible d'année en année, et durant la présente session il est permis de penser d'autres amendements qui recevront l'approbation de la législature.

RESULTATS DE 1906-07 Revenant aux résultats de l'exercice financier finissant le 30 juin dernier 1907, M. Weir démontra que les recettes ordinaires s'élevaient à \$5,270,594.74, et les dépenses ordinaires à \$4,801,250.42, ce qui laisse un surplus de \$469,344.32. Il y a eu toutefois, pour divers travaux publics, des dépenses extraordinaires pour un montant de \$76,538.92, ce qui a eu pour effet de réduire ce surplus à \$392,805.40 et ceci indique que l'état financier de nos affaires est des plus satisfaisants depuis plusieurs années.

D'un autre côté, les recettes totales provenant de toutes sources pendant l'année dernière se sont élevées à \$5,230,007.50 et les totaux des paiements (y compris les subventions aux chemins de fer, le subsides à la compagnie du port de Québec, etc.) a été de \$4,823,324.50 ce qui donne un excédent de recettes sur les dépenses de \$406,683.00.

ANNÉE COURANTE DE 1907-1908 L'augmentation de la dépense pour l'éducation, il est bien sûr, sera grandement approuvée partout. En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950.

En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950. Soit pour l'année dernière, une augmentation de dépenses de \$128,950.

Les estimés pour l'année courante 1907-08 pour l'éducation sont de \$620,000 plus élevée que celle de 1906-07, et les prévisions pour 1908-09 qui seront soumises à cette session, accusent encore une augmentation de \$70,400 sur celles de 1907-08.

En outre, le discours du trône indique qu'une législation sera soumise, pourvoyant à une dépense statistique additionnelle, ce qui, ajouté aux sommes dont le gouvernement a à répondre en vertu de la législation de l'an dernier, au sujet des écoles techniques et de l'école des hautes études commerciales, porterait la dépense pour l'Instruction publique l'année prochaine à un chiffre beaucoup plus élevé.

Les efforts que font nos gens dans les municipalités pour améliorer le système éducatif, méritent aussi d'être mentionnés. En 1906-07, le montant des taxes scolaires annuelles et spéciales perçues est évalué à la somme de \$1,448,349, ce qui, ajouté aux contributions des institutions éducatives subventionnées, portait la contribution générale pour cette année à \$2,559,451.

En 1906-07, les taxes annuelles et spéciales étaient augmentées et portées à \$2,582,900, ce qui, avec les contributions des institutions subventionnées portait les contributions générales pour cette année, au chiffre de \$4,060,741, soit une augmentation de contributions locales s'élevant à \$1,391,290.

LES BONS CHEMINS Le gouvernement continuera d'encourager les contribuables à adopter un système d'amélioration soutenu en faveur de la voie, et en conséquence on s'est préoccupé d'augmenter dans le budget l'octroi sous le chef au montant de \$34,000 pour les chemins ruraux et de \$45,000 pour les chemins de colonisation.

PONTS EN FER La politique adoptée par le gouvernement Mercier pour encourager la construction des ponts en fer n'a pas été poursuivie vigoureusement durant les années de gène dans nos finances provinciales, mais on a maintenant jugé sage de donner une énergie nouvelle à cette réforme et un item de \$30,000 a été mis au budget à cette fin.

LES LICENCES POUR LA VENTE DES BOISSONS La vague de la réforme anti-alcoolique qui passe sur la province pourrait avoir pour résultat de diminuer notre revenu provenant de cette source, mais il n'est pas probable que cela dépasse à cette Chambre.

Il est aussi à espérer que le mouvement de l'opinion publique en ce sens aura pour résultat d'aider au département du revenu dans ses efforts pour empêcher la vente illégale des boissons enivrantes. Le mouvement de la tempérance n'aura simplement pour effet de faire diminuer le nombre des licences accordées. Ses instigateurs doivent aussi viser à la réduction de la quantité d'alcool absorbée par la population.

La loi des licences a été perfectionnée autant que possible d'année en année, et durant la présente session il est permis de penser d'autres amendements qui recevront l'approbation de la législature.

RESULTATS DE 1906-07 Revenant aux résultats de l'exercice financier finissant le 30 juin dernier 1907, M. Weir démontra que les recettes ordinaires s'élevaient à \$5,270,594.74, et les dépenses ordinaires à \$4,801,250.42, ce qui laisse un surplus de \$469,344.32. Il y a eu toutefois, pour divers travaux publics, des dépenses extraordinaires pour un montant de \$76,538.92, ce qui a eu pour effet de réduire ce surplus à \$392,805.40 et ceci indique que l'état financier de nos affaires est des plus satisfaisants depuis plusieurs années.

D'un autre côté, les recettes totales provenant de toutes sources pendant l'année dernière se sont élevées à \$5,230,007.50 et les totaux des paiements (y compris les subventions aux chemins de fer, le subsides à la compagnie du port de Québec, etc.) a été de \$4,823,324.50 ce qui donne un excédent de recettes sur les dépenses de \$406,683.00.

ANNÉE COURANTE DE 1907-1908 L'augmentation de la dépense pour l'éducation, il est bien sûr, sera grandement approuvée partout. En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950.

En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950. Soit pour l'année dernière, une augmentation de dépenses de \$128,950.

Les estimés pour l'année courante 1907-08 pour l'éducation sont de \$620,000 plus élevée que celle de 1906-07, et les prévisions pour 1908-09 qui seront soumises à cette session, accusent encore une augmentation de \$70,400 sur celles de 1907-08.

En outre, le discours du trône indique qu'une législation sera soumise, pourvoyant à une dépense statistique additionnelle, ce qui, ajouté aux sommes dont le gouvernement a à répondre en vertu de la législation de l'an dernier, au sujet des écoles techniques et de l'école des hautes études commerciales, porterait la dépense pour l'Instruction publique l'année prochaine à un chiffre beaucoup plus élevé.

Administration, les recettes annuelles de notre province attendront bientôt le chiffre de deux millions. Mais pour en arriver à ce résultat désirable, il faut plus qu'une administration soignée et de sages lois. Il faut encore pouvoir s'adresser à une opinion publique intelligente et toujours en éveil sur cette question de la forêt de sa protection et de sa conservation.

EDUCATION

L'augmentation de la dépense pour l'éducation, il est bien sûr, sera grandement approuvée partout. En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950.

En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950. Soit pour l'année dernière, une augmentation de dépenses de \$128,950.

Les estimés pour l'année courante 1907-08 pour l'éducation sont de \$620,000 plus élevée que celle de 1906-07, et les prévisions pour 1908-09 qui seront soumises à cette session, accusent encore une augmentation de \$70,400 sur celles de 1907-08.

En outre, le discours du trône indique qu'une législation sera soumise, pourvoyant à une dépense statistique additionnelle, ce qui, ajouté aux sommes dont le gouvernement a à répondre en vertu de la législation de l'an dernier, au sujet des écoles techniques et de l'école des hautes études commerciales, porterait la dépense pour l'Instruction publique l'année prochaine à un chiffre beaucoup plus élevé.

Les efforts que font nos gens dans les municipalités pour améliorer le système éducatif, méritent aussi d'être mentionnés. En 1906-07, le montant des taxes scolaires annuelles et spéciales perçues est évalué à la somme de \$1,448,349, ce qui, ajouté aux contributions des institutions éducatives subventionnées, portait la contribution générale pour cette année à \$2,559,451.

En 1906-07, les taxes annuelles et spéciales étaient augmentées et portées à \$2,582,900, ce qui, avec les contributions des institutions subventionnées portait les contributions générales pour cette année, au chiffre de \$4,060,741, soit une augmentation de contributions locales s'élevant à \$1,391,290.

LES BONS CHEMINS Le gouvernement continuera d'encourager les contribuables à adopter un système d'amélioration soutenu en faveur de la voie, et en conséquence on s'est préoccupé d'augmenter dans le budget l'octroi sous le chef au montant de \$34,000 pour les chemins ruraux et de \$45,000 pour les chemins de colonisation.

PONTS EN FER La politique adoptée par le gouvernement Mercier pour encourager la construction des ponts en fer n'a pas été poursuivie vigoureusement durant les années de gène dans nos finances provinciales, mais on a maintenant jugé sage de donner une énergie nouvelle à cette réforme et un item de \$30,000 a été mis au budget à cette fin.

LES LICENCES POUR LA VENTE DES BOISSONS La vague de la réforme anti-alcoolique qui passe sur la province pourrait avoir pour résultat de diminuer notre revenu provenant de cette source, mais il n'est pas probable que cela dépasse à cette Chambre.

Il est aussi à espérer que le mouvement de l'opinion publique en ce sens aura pour résultat d'aider au département du revenu dans ses efforts pour empêcher la vente illégale des boissons enivrantes. Le mouvement de la tempérance n'aura simplement pour effet de faire diminuer le nombre des licences accordées. Ses instigateurs doivent aussi viser à la réduction de la quantité d'alcool absorbée par la population.

La loi des licences a été perfectionnée autant que possible d'année en année, et durant la présente session il est permis de penser d'autres amendements qui recevront l'approbation de la législature.

RESULTATS DE 1906-07 Revenant aux résultats de l'exercice financier finissant le 30 juin dernier 1907, M. Weir démontra que les recettes ordinaires s'élevaient à \$5,270,594.74, et les dépenses ordinaires à \$4,801,250.42, ce qui laisse un surplus de \$469,344.32. Il y a eu toutefois, pour divers travaux publics, des dépenses extraordinaires pour un montant de \$76,538.92, ce qui a eu pour effet de réduire ce surplus à \$392,805.40 et ceci indique que l'état financier de nos affaires est des plus satisfaisants depuis plusieurs années.

D'un autre côté, les recettes totales provenant de toutes sources pendant l'année dernière se sont élevées à \$5,230,007.50 et les totaux des paiements (y compris les subventions aux chemins de fer, le subsides à la compagnie du port de Québec, etc.) a été de \$4,823,324.50 ce qui donne un excédent de recettes sur les dépenses de \$406,683.00.

ANNÉE COURANTE DE 1907-1908 L'augmentation de la dépense pour l'éducation, il est bien sûr, sera grandement approuvée partout. En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950.

En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950. Soit pour l'année dernière, une augmentation de dépenses de \$128,950.

Les estimés pour l'année courante 1907-08 pour l'éducation sont de \$620,000 plus élevée que celle de 1906-07, et les prévisions pour 1908-09 qui seront soumises à cette session, accusent encore une augmentation de \$70,400 sur celles de 1907-08.

En outre, le discours du trône indique qu'une législation sera soumise, pourvoyant à une dépense statistique additionnelle, ce qui, ajouté aux sommes dont le gouvernement a à répondre en vertu de la législation de l'an dernier, au sujet des écoles techniques et de l'école des hautes études commerciales, porterait la dépense pour l'Instruction publique l'année prochaine à un chiffre beaucoup plus élevé.

Les efforts que font nos gens dans les municipalités pour améliorer le système éducatif, méritent aussi d'être mentionnés. En 1906-07, le montant des taxes scolaires annuelles et spéciales perçues est évalué à la somme de \$1,448,349, ce qui, ajouté aux contributions des institutions éducatives subventionnées, portait la contribution générale pour cette année à \$2,559,451.

En 1906-07, les taxes annuelles et spéciales étaient augmentées et portées à \$2,582,900, ce qui, avec les contributions des institutions subventionnées portait les contributions générales pour cette année, au chiffre de \$4,060,741, soit une augmentation de contributions locales s'élevant à \$1,391,290.

LES BONS CHEMINS Le gouvernement continuera d'encourager les contribuables à adopter un système d'amélioration soutenu en faveur de la voie, et en conséquence on s'est préoccupé d'augmenter dans le budget l'octroi sous le chef au montant de \$34,000 pour les chemins ruraux et de \$45,000 pour les chemins de colonisation.

PONTS EN FER La politique adoptée par le gouvernement Mercier pour encourager la construction des ponts en fer n'a pas été poursuivie vigoureusement durant les années de gène dans nos finances provinciales, mais on a maintenant jugé sage de donner une énergie nouvelle à cette réforme et un item de \$30,000 a été mis au budget à cette fin.

LES LICENCES POUR LA VENTE DES BOISSONS La vague de la réforme anti-alcoolique qui passe sur la province pourrait avoir pour résultat de diminuer notre revenu provenant de cette source, mais il n'est pas probable que cela dépasse à cette Chambre.

Il est aussi à espérer que le mouvement de l'opinion publique en ce sens aura pour résultat d'aider au département du revenu dans ses efforts pour empêcher la vente illégale des boissons enivrantes. Le mouvement de la tempérance n'aura simplement pour effet de faire diminuer le nombre des licences accordées. Ses instigateurs doivent aussi viser à la réduction de la quantité d'alcool absorbée par la population.

La loi des licences a été perfectionnée autant que possible d'année en année, et durant la présente session il est permis de penser d'autres amendements qui recevront l'approbation de la législature.

RESULTATS DE 1906-07 Revenant aux résultats de l'exercice financier finissant le 30 juin dernier 1907, M. Weir démontra que les recettes ordinaires s'élevaient à \$5,270,594.74, et les dépenses ordinaires à \$4,801,250.42, ce qui laisse un surplus de \$469,344.32. Il y a eu toutefois, pour divers travaux publics, des dépenses extraordinaires pour un montant de \$76,538.92, ce qui a eu pour effet de réduire ce surplus à \$392,805.40 et ceci indique que l'état financier de nos affaires est des plus satisfaisants depuis plusieurs années.

D'un autre côté, les recettes totales provenant de toutes sources pendant l'année dernière se sont élevées à \$5,230,007.50 et les totaux des paiements (y compris les subventions aux chemins de fer, le subsides à la compagnie du port de Québec, etc.) a été de \$4,823,324.50 ce qui donne un excédent de recettes sur les dépenses de \$406,683.00.

ANNÉE COURANTE DE 1907-1908 L'augmentation de la dépense pour l'éducation, il est bien sûr, sera grandement approuvée partout. En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950.

En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à \$538,950. Soit pour l'année dernière, une augmentation de dépenses de \$128,950.

Les estimés pour l'année courante 1907-08 pour l'éducation sont de \$620,000 plus élevée que celle de 1906-07, et les prévisions pour 1908-09 qui seront soumises à cette session, accusent encore une augmentation de \$70,400 sur celles de 1907-08.

En outre, le discours du trône indique qu'une législation sera soumise, pourvoyant à une dépense statistique additionnelle, ce qui, ajouté aux sommes dont le gouvernement a à répondre en vertu de la législation de l'an dernier, au sujet des écoles techniques et de l'école des hautes études commerciales, porterait la dépense pour l'Instruction publique l'année prochaine à un chiffre beaucoup plus élevé.

NOTES COMMERCIALES

Le commerce est assez actif depuis quelques jours, tant chez le marchand de gros que chez le marchand détaillant.

QUINCAILLERIE.—Cette semaine, le commerce de quincaillerie en détail a encore été actif. En ce qui concerne les marchands de gros les affaires sont satisfaisantes. On enregistre de temps à autre de bonnes commandes. Durant les derniers huit jours plusieurs modifications sont venues attérer les prix. On remarque, entre autres, que les fiches pressées ont subi une baisse de 25 cts à 75 cts en moyenne par cent livres. Les fers à cheval, qui se vendaient de \$3.70 à \$3.75 par cent livres, sont tombés à \$3.60 et \$3.55. Tous les coins coupés à chaud et coins de broche ont baissé de 5 cts par 100 livres. Pour ce qui a trait aux métaux, l'acier à lisse et à bandage est tombé de 10 cts, en moyenne, par 100 livres. On note aussi un changement dans le vente des fers creux ou tubes.

PRODUITS DE FERME.—Dans le commerce des produits de la ferme, le beurre a subi une baisse d'un cent à un cent et demi par livre. C'est le cas à Montréal, où l'on payait de 31 cts à 32 cts, valant présentement de 29 1/2 à 30 1/2 cts. La demande est moins animée et il n'y aurait rien de surprenant que de voir une nouvelle diminution dans les cotes serait enregistrée d'ici à quelques jours. Pour le présent, le fromage est ferme et les prix ont monté d'un cent. Dans les viandes fumées, les prix des jambons petits et gros, des porc-niocs, des epaules roulées et des becons sont tombés comme on pourra s'en convaincre en jetant un coup d'oeil sur le tableau général des cotes. On assure que dans les viandes fumées les arrivages sont assez considérables.

GRAINS ET FARINE.—Pour ce qui a trait aux grains et farines le commerce est plus animé qu'il l'était. Le blé d'Inde est en hausse et se vend actuellement 80 cts. D'autre part, une hausse de 10 cts affecte l'avoine rouille. Elle se vend \$2.90. On dit que cette augmentation est causée par suite de la rareté de l'avoine de choix sur le marché. Dans le cours de la semaine le foin pressé No. 1 est tombé à \$15.00 par tonne.

FRUITS ET LEGUMES.—Il commence à régner plus d'activité dans le commerce de fruits et légumes. Les pommes et les oranges se vendent fort bien. La seule modification digne de mention est pour le céleri qui a monté de 40 cts par douzaine. On le paie actuellement \$1.40.

BOIS ET CHARBON.—Le charbon se vend encore bien à cette époque de l'année. Il a subi une hausse assez notable dans le cours des dernières semaines. On cote présentement \$3.00 le tonne, le Bois Lockwood, le Stove et le Egg Wilkes-Barre, le Red Ash, le Chestnut. Le consommateur a de plus à payer 50 cts pour le procurer en sacs.

Plusieurs changements ont modifié les prix du bois de chauffage. La rareté sur le marché est sans doute la cause d'une hausse dans les cotes de l'épinette, du mélèze, du cypress, de l'épave et des croûtes. Épinette 3 pieds, \$8.00; épinette 2-1/2 pieds, \$6.50 à \$7.00; mélèze 3 pieds à \$7.50; mélèze 2-1/2 pieds, \$6.00; mélèze 3 pieds, \$5.00; cypress 3 pieds, à \$5.50; bouleau de 3 pieds, \$5.00; bouleau de 2-1/2 pieds, \$4.00; épinette 2-1/2 pieds \$5.00; épinette 2 pieds, \$4.00; épinette rouge 2-1/2 pieds, \$6.00; épinette rouge 2-1/2 pieds, \$5.50; hêtre 2-1/2 pieds, \$4.50; cypress en débris de 1-1/2 à \$2.00, suivant choix et livraison; le voyage; salins mélèze 3 pieds, \$6.00; blocs de \$2.00 à \$2.25 le voyage.

DIVERS.—Une baisse d'une demi cent affecte les pétroles. On paie ce qui est connu sous le nom de F.O.B. Québec, 16 cts; l'Américain char, 15 cts; l'austral, char, 21 cts; l'austral, quart 22 cts.

Il n'y a aucun changement à signaler, cette semaine, dans les cotes des cuirs, de l'hulme et des épiceries. Cependant pour ces derniers on s'attend à ce que le sucre subisse une augmentation sous peu, car l'on dit qu'il est difficile de se le procurer aux raffineries.

Profession religieuse

Une imposante cérémonie de profession religieuse et de vœux a eu lieu jeudi, au couvent Jésus-Marie, à Silvery. Elle a été présidée par Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, et plusieurs prêtres y assistaient. C'est le R. P. Jourdon, supérieur des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur, qui a donné le sermon.

Ont prononcé leurs premiers vœux : Mlle L. Molina, en religion Mère Marie-Cécilia; Mlle A. Charrette, en religion Mère St-Fernand; Mlle A. Andrieu, en religion Mère Marie de la Miséricorde; Mlle A. Kirouac, en religion Mère Marie du Rosaire.

Ont reçu le saint habit : Mlle Blanche L'Essier, en religion Mère Marie-Hermann; Mlle A. Masson

Nouvelles Locales

M. le Dr Ev. Bolduc occupe maintenant sa nouvelle résidence, près de l'église, ancienne propriété de feu Mme Michel Lespérance. Il continuera à tenir son bureau chez M. X. Rouleau, rue du Dépot.

Mme Romald Caron et Mme Anne Marie Gamache, de l'Islet, étaient de passage en notre ville au commencement de la semaine, en visite chez des amis.

La compagnie de téléphone National a fait poser une nouvelle boîte cette semaine à la résidence de M. le Dr Ev. Bolduc.

Samedi matin à 10 hrs, ont eu lieu les funérailles de Mme Marie Lavigne Morin, épouse de M. Mathias Lavoie, conseiller municipal, décédée mercredi, le 18 mars, à l'âge de 59 ans, après une longue maladie. Le deuil était conduit par son époux, M. Mathias Lavoie, son frère, M. Georges Morin, de St-François; M. J. L. O. Vidal, avocat, de Québec, et M. Pierre et Etienne Lavoie, de Montmagny, ses beaux-frères; M. Clément Morin, Eugène Picard, de St-François, MM. Elzéar Blais, Fortunat Proulx, J. A. N. Proulx, de St-Pierre, MM. Charles Morin, de Chicoutimi; Amédée Côté, de Montmagny, et les autres apprentis M. Paul Rochefort portait la croix et les porteurs étaient MM. Solyme Fiset, de St-Thomas, Joseph Fiset, de St-Raphaël; Alfred Fiset et Octave Fiset, de St-Pierre. Presque tous les citoyens de la ville et de la paroisse ont pris place dans le cortège funèbre et assisté au service qui fut chanté par M. l'abbé Louis Fiset, neveu de la défunte. L'inhumation eut lieu dans le caveau des familles Lavoie et Côté.

Nous prions M. Lavoie d'agréer l'expression sincère de nos plus vives sympathies, pour la perte douloureuse qu'il vient de faire.

Nos étoffes à costumes sont de toute beauté. Nous avons pour toutes les boutons; nous achetons aux meilleures conditions possibles. Donc, venez au bon marché. J. G. BITTNER.

AVIS

Toutes les personnes endettées envers la Commission Scolaire de la ville de Montmagny, pour taxes et rétributions mensuelles sont priées de venir régler au bureau du Secrétaire-Trésorier d'ici au 1er avril. Après cette date, les comptes seront donnés à l'avocat de la commission scolaire pour perception.

Par ordre

Liquidation

200 jupes de robes "Echantillons" dans tous les genres et du dernier goût, en bas du prix coûtant. Les dames et demoiselles se feront un devoir de voir nos jupes avant d'acheter ailleurs.

100 pièces de coton jaune de première qualité. Qu'on s'empresse. Mme DE LOTTINVILLE, En face de l'église, Montmagny.

Patrons Butterick

Patrons "Butterick" au magasin de GEO. E. POURNIER, En face de la Banque Nationale, Montmagny.

M. Ed. Normand, entrepreneur de pompes funèbres, informe le public qu'il se chargera de la direction des funérailles, décoration de chambres mortuaires, etc. S'adresser à ED. NORMAND, En face du Bureau de Poste, rue St-Thomas, Montmagny.

La Liquidation du stock le plus considérable de Montmagny est commencée de lundi dernier au magasin de Lottinville. Toutes les marchandises sont strictement vendues au prix du gros. Chance unique: les fourrures et toute espèce de marchandises sèches.

Nous conseillons à nos lecteurs de profiter de cette aubaine. Rendez-vous chez Mme DE LOTTINVILLE, En face de l'église Montmagny.

Liquidation

Ayant décidé de quitter Montmagny pour aller s'établir à Montréal, et vu que je suis obligé de vendre tout mon stock avant de partir, j'ai décidé de sacrifier les trois-quarts de mes marchandises à 50 cts dans la piastra pour m'en débarrasser au plus vite.

C. KLEINER, Rue du Dépot, Montmagny.

Lundi matin, à 8 hrs, sera chanté en notre église paroissiale, le service anniversaire de Mme Laure Bernatchez, épouse de feu Thomas Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nous regrettons d'apprendre le décès de Mme Joséphine Tétu, veuve de feu M. le Dr Louis Bacon, qui a succombé lundi à une longue et cruelle maladie qui la clouait sur son lit de souffrance depuis plusieurs mois. Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin à milieu d'un grand concours de parents et amis. Nous offrons à la famille en deuil nos sincères et bien vives condoléances.

Toujours la Liquidation

150 habillements "Fits-tête" pour hommes, garçons et petits garçons. Nous continuons à vendre au prix coûtant jusqu'à épuisement complet ces lignes superbes et très "chic" d'habillements pour hommes.

Seule chose dans Montmagny de se procurer de beaux habillements au prix du gros. Aussi de magnifiques chapeaux anglais de haute nouveauté et des pajs à la mode, strictement au prix du gros.

Mme DE LOTTINVILLE, En face de l'Hôtel-de-Ville, Montmagny.

M. Jos. Coulombe, gérant à Montmagny de la succursale de P. T. Légaré, de Québec, est à faire construire un vaste magasin entre la propriété de M. Lavoie et la maison qu'il a achetée de M. Alphonse Collin, rue du Dépot. Il y transportera dans quelques jours sa résidence et tout son stock de voitures d'été, instruments, etc.

Nous avons eu jeudi, vendredi et samedi de la semaine dernière, au théâtre de l'Hôtel-de-Ville d'intéressantes séances de vos amies. On nous en annonce d'autres pour le commencement d'avril.

A Vendre ou à Louer

Un emplacement voisin de M. Romuald Normand avec maison bien finie, propriété avantageuse pour sa situation près de la gare et des usines de la Cie Manufacturière et de Price Brothers & Co., à vendre ou à louer à un ménage sans enfants de préférence. Conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser à Mme Phélie Laflamme, Montmagny.

Apprenties demandées

Madame Stanislas Caron, modiste, demande deux apprenties.

Foin à Vendre

Quelques mille bottes de bon foin pressé, à vendre chez AMABLE LIETOURNEAU, Rue Saint-Pierre, Montmagny.

Comme nous avons discontinué le département pour messieurs, nous avons augmenté considérablement notre département pour dames, en sorte que nous avons toutes les nouveautés qui une dame puisse désirer; un magnifique choix dans les étoffes à robes, à costumes, et manteaux de printemps. Jupes de robes, jupons, matinées, lingerie, etc. etc.

Vous épargnez de l'argent en vous rendant AU BON MARCHÉ chez GEO. E. POURNIER, En face de la Banque Nationale, Montmagny.

Pour le temps du Carême

A l'épicerie de J. N. R. Lespérance vous trouverez les articles suivants à des prix très bas, savoir: Artichokes de conserves. Saumon "Clover Leaf" rouge écarlate, 17 cts la boîte. Saumon rouge, première qualité, 15 cts la boîte. Sardines canadiennes et françaises. Harengs, fumés et avec sauce aux tomates. Hasdock, huîtres et Clams, etc., etc. Gruaux "Saxon" et "Quaker" en boîtes. Gruaux, fin et roulé. "Force", "Food", "Orange Meat", "Gusto", "Grappes Nuts", "Cream of Wheat", Postum Cereal Food. Biscuits "Shredded Wheat", biscuits à l'arric et au son, biscuits soda, de première qualité. Une visite est sollicitée.

Un auditoire assez nombreux assistait à la séance dramatique et musicale donnée lundi soir par les amateurs du "Cercle Dramatique et Littéraire" de notre ville, avec le concours de quelques musiciens et de la fanfare. La partie musicale a été fort goûtée des auditeurs. Le Cercle a joué une pièce canadienne: "Les Cousins du Dépoté". Nous pouvons rendre le témoignage à nos jeunes amateurs qu'ils ont remporté tout le succès possible avec une pièce médiocre et peu littéraire.

AVIS

Ayant décidé d'abandonner les affaires, je prie tous ceux qui sont endettés envers moi de bien vouloir venir régler leurs comptes sous le plus court délai.

Mme DE LOTTINVILLE, Montmagny.

Thé! Thé! Thé!

Achetez les thés et cafés de M. M. Bernatchez qui vous donnera un joli cadeau avec chaque achat d'une livre.

Nouvelles du District

Cap Saint-Ignace

Mlle Marie-Louise Guimond, modiste, informe le public qu'elle ouvrira au mois d'avril prochain, un magasin de chapeaux, au faubourg du Cap Saint-Ignace, et qu'elle est au fait des dernières créations de la mode. Les dames et demoiselles y trouveront un choix de chapeaux de tous genres, faits d'après modèles importés.

Saint-Pierre

Monsieur Enoch Lespérance informe le public qu'il aura toujours à vendre à sa résidence, à Saint-Pierre, toutes sortes de moulures pour le dedans et le dehors des maisons et qu'il acceptera de la planche en échange.

AVIS

Au public de la ville de Montmagny et du district de Montmagny.

M. Léon Forcier, barbier, récemment arrivé des Etats-Unis et possédant une grande expérience dans tous les détails du métier tels que massages, traitements du visage, "shampooing" et coupe de cheveux de tous genres, informe le public qu'il a ouvert dans la maison de M. Joseph Béanger, orfèvre, rue du Dépot, un salon de toilette de première classe. Une visite est sollicitée.

LEON PORTIER, Rue du Dépot, Montmagny.

CANADA Province de Québec District de Montmagny.

DANS LA COUR DE CIRCUIT No. 2778.

PROCEDURE SOMMAIRE

Joseph Stanislas Gendron, registraire de la paroisse de St-François, comté de Montmagny, dit demandeur,

vs

Siméon Plante, voyageur, ci-devant de la dite paroisse de St-François et maintenant de lieux inconnus. Défendeur.

Il est ordonné au dit défendeur de comparaître dans le mois à compter de la dernière publication de cet avis, à Montmagny, 21 mars 1908.

A. J. C. BEAUBIEN, Françoiseur & Gendron, Procureurs du demandeur.

Province de Québec, District de Montmagny.

DANS LA COUR DE CIRCUIT No. 2775.

JEAN MARTINIEAU, rentier, de la paroisse de St-François, comté de Montmagny, dit demandeur,

vs

JOSEPH SIMARD, journaliste, ci-devant de la dite paroisse de St-François, et maintenant de "Hudson", dans le Massachussets, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cette ordonnance.

Montmagny, 18 mars 1908. A. J. C. BEAUBIEN, Greffier, C. C.

Oh! ma Pauvre Tête

Arrêtez ces maux de tête

Le mal de tête et la névralgie sont des signes certains d'empoisonnement du sang. Cet empoisonnement du sang vient de l'imparfaite élimination du système, par les intestins, les rognons et la peau, de matières de rebut.

Quand il n'y a pas d'évacuation régulière de l'intestin ces matières de rebut sont absorbées par le sang le surchargeant de matières nuisibles et toxiques qui irritent les nerfs. Une action déficiente de la peau cause aussi des maux de tête et névralgies. Ces impuretés ne pouvant passer à travers la peau, le sang doit les retenir et en empoisonner les nerfs. Lorsque les intestins et la peau sont incapables de débarrasser le système de ces matières nuisibles les rognons doivent intervenir et libérer le système de ces poisons. Mais ce surcroît d'ouvrage affaiblit les rognons, enlève leur vigueur primitive, et les rend sujets à plusieurs maladies. Il n'y a qu'une manière de guérir les maux de tête et les névralgies, c'est en régularisant les fonctions des intestins, des rognons et de la peau afin de leur permettre de débarrasser naturellement le système de ces poisons.

"Fruit-a-tives" conserve au sang sa pureté et sa force, soulage l'estomac et les rognons, régularise les fonctions des intestins, et donne de la vigueur et une action salutaire à la peau.

"Fruit-a-tives" est une découverte merveilleuse, une combinaison de toniques et de jus de différents fruits, soc la boîte—six boîtes pour \$1.00—chez tous les marchands. "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Exode considérable.—Districts Industriels dépeuplés

Providence, R. I., 25—Les avis annonçant une réduction de salaire à partir du 4 avril prochain, ont été affichés dans nombre de fabriques de cotonnades de cet Etat hier. Parmi ces fabriques, il convient de citer, celles de B. B. et R. Knight, rues Dyet et Carpenter en cette ville, à Woonsocket, White Rock, dans la vallée de la Pawtuxet, à Hebronville, Dodgeville, Readville et Manchaug, Mass., les fabriques Goddard à Lonsdale, Berkeley, Ashton, Hope, Phenix et North Smithfield, les fabriques Lippitt à Woonsocket et Manville; les fabriques des compagnies Crompton et Coventry à Crompton et Anthony, dans la vallée de la Pawtuxet, et plusieurs autres appartenant à des compagnies de moindre importance.

Aux fabriques de la Warren Manufacturing Coy à Quindnick et Warwick, aucun avis n'a été affiché, et l'ordre n'a pas été donné d'en afficher. On s'attend cependant à ce que les fabriques Quindnick, suivent l'exemple des autres établissements similaires de la vallée de la Pawtuxet.

La réduction de salaire sera en moyenne, de 10 pour cent, et sera le premier des versements de l'ordre existant qui date du 9 juillet 1906. De ce moment, les salaires avaient constamment augmenté. On calcule que depuis ce moment-là, les salaires des ouvriers ont augmenté de 25 p. c.

Les augmentations eurent lieu en décembre 1906 et le 27 mai 1907, portant les salaires à un maximum qui n'avait pas été atteint depuis 1873.

Les fabriques dans lesquelles des avis ont été affichés, hier, emploient environ 16,000 ouvriers.

On mande de New-Bedford, que la réduction de salaires de laquelle on s'attendait dans les fabriques de cotonnades de cette ville, a été annoncée hier matin par les avis affichés dans toutes les fabriques annonçant qu'une réduction de salaire de 10 p. c. environ, sera mise en vigueur après le 6 avril.

Cette réduction n'affecte pas seulement les fabriques de cotonnades, mais les filatures, et les salaires de tous les ouvriers de cette ville seront en conséquence affectés, 22,000 ouvriers environ sont affectés par cette mesure, 16,000 dans les fabriques de cotonnades et 6,000 dans les filatures.

Un véritable exode est en cours dans le district d'Olneyville, le centre industriel le plus peuplé des environs de Providence. Des immigrants de France, de Belgique, d'Arménie, de Syrie, d'Arabie, de Russie et de Pologne s'en retournent dans leurs pays respectifs, à cause des nouveaux ordres donnés par les directeurs des grandes fabriques Atlantic Delaine, où sont employés 5,400 personnes, pour qu'on y effectue une diminution de travail.

Depuis quelques jours, les départs ont augmenté en nombre tout particulièrement vendredi, samedi et dimanche.

Beaucoup de ceux qui s'en vont dans leur patrie disent qu'ils s'occupent de travaux agricoles pendant la belle saison et ils ne sont pas rares ceux qui déclarent leur intention de ne jamais revenir aux Etats-Unis. La plupart de ceux-ci ont réalisés, durant leur séjour ici, des économies suffisantes pour leur permettre l'acquisition d'une ferme dans leur pays natal.

Les plus vieux habitants affirment qu'ils n'ont jamais été témoins, depuis un demi-siècle, d'un exode aussi considérable.

Le procès de McCraw

La défense livre une rude bataille

Trois-Rivières, 25.—Le procès de Wallace McCraw, accusé du meurtre de Percy Howard Selater, qui vient de commencer, va certainement durer plusieurs jours, probablement toute la semaine prochaine.

La Cour a entendu, hier après-midi, le Rév. M. Stewart, pasteur de l'église St-Jacques, des Trois-Rivières, qui a célébré le mariage de Percy Howard Selater et Mary Annie Skeene, puis il s'est ensuite égaré d'établir que Percy Howard avait bien été assassiné.

M. le Dr Georges Bourgeois, l'un des médecins qui ont fait l'autopsie du corps de la victime, déclare que Selater a reçu trois blessures mortelles toutes causées par les balles qui lui ont été tirées dans le dos. Le cœur a été transpercé deux fois, et à un autre coup la moelle épinière a été labourée par le plomb meurtrier. Le Dr Georges Bourgeois a été rappelé aujourd'hui.

M. le Dr Bourgeois continue son interrogatoire. Il veut faire établir que Selater n'a pu se tuer lui-même, mais qu'il a été la victime d'un meurtrier. Dans l'opinion du témoin il est impossible de croire à la théorie du suicide: deux balles lui ont traversé le cœur et les deux blessures étaient mortelles.

Le Dr Bourgeois ne peut dire si les cartouches du revolver qui a servi à tuer Selater étaient chargées de poudre blanche ou de poudre noire. Dans le premier cas il y aurait eu des incrustations de poudre dans la blessure, à moins que le coup ait été porté sur une partie du corps recouverte par les habits.

En conclusion le témoin dit que Selater a été tué mais il ne peut dire s'il l'a été par le revolver produit dans la cause, et il ignore aussi qui est l'auteur du meurtre.

Camille Lafontaine, journaliste, de Ste-Thécle, est ensuite appelé comme témoin. Il connaît l'accusé depuis plusieurs années. Il a aussi connu la victime de la Grande-Anse. La semaine précédant le meurtre, dit le témoin, je suis descendu de la Tuque avec Wallace McCraw, et j'ai pris ma chambre chez Selater. Le lendemain matin, je suis parti avec McCraw, Arthur Chandonnet et deux autres personnes. Il ne s'est pas échangé de paroles violentes entre l'accusé et Selater. Cependant McCraw m'a dit: "Il y a longtemps que Selater me pèse sur le dos, je vais m'en débarrasser".

M. Lafontaine ne peut cependant jurer qu'il a dit en répétant les paroles de McCraw: "Je vais m'en débarrasser". En attendant que sa mémoire le lui rappelle, l'accusé a dit: "Je suis indépendant de Selater, je vais me débarrasser".

La citation de certaines parties du témoignage donné par M. Lafontaine, lors du premier procès, a occupé presque toute la séance de l'avant-midi.

M. Lafontaine jure que McCraw lui a dit qu'il aimait bien son patron Selater et ce, quelques heures après avoir prononcé les paroles citées plus haut. Cette déclaration d'un témoin de la Couronne a causé une profonde impression.

(Transposé par la défense le témoin dit que Arthur Chandonnet était, le 5 mars 1906, à la maison de Selater. Il ne croit pas que McCraw avait l'intention de tuer Selater. Du moins il n'a pas compris cela, par les paroles qu'il a prononcées.

La Cour s'est ajournée après le témoignage de M. Lafontaine.

Les enfants: —Voyons, petite Jeanne, si je te donnais les "trois" vertus théologiques en chocolat! —Oh! marraine, j'aimerais mieux les "doize" apôtres.



M. Amédée Côté informe le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de kodaks depuis \$2.00 à \$20.00, ainsi que tous les articles nécessaires pour les photographes amateurs, qu'il vendra au prix de la ville. M. Côté s'occupera aussi de développer, imprimer et finir les portraits de kodaks. Le public sera servi avec promptitude et satisfaction.

A LOUER

Un bas de maison, pouvant servir d'étal de boucher ou de magasin, Poste très commercial, au centre de la ville, près du nouveau bureau de poste et de l'église. Le propriétaire fera tous changements ou réparations désirés par le locataire. S'adresser à ABEL BERNATCHEZ, Montmagny.

A Vendre ou à Louer

Plusieurs maisons dans différentes parties de la ville. Logements de trois et quatre chambres à louer à conditions faciles. Aussi lots à bâtir très bien situés à vendre à constituit ou au comptant. S'adresser: JOS. C. HEBBERT, notaire, Rue du Dépot, Montmagny.

BLE D'INDE BLANC

ET

GRAINES DE SEMENCES

Nous avons reçu un très beau char de Ble d'Inde Blanc à SILOS ainsi qu'à LESSIVER; ne retardez pas à réserver ce dont vous pensez avoir besoin vu qu'il part très vite.

Notre stock de Grains et graines de Semences: TREPPE MILL, ORGE, BLE ETC., ETC., est au plus complet et a été choisi avec grand soin.

Notre assortiment d'Avoine de Semences est le plus varié de Québec et nous oserions dire le plus complet, comme suit: Avoine ALBERTA et SENSATION, de la récolte 1906, recrébillee; AVOINE BANNER, recrébillee et non-recrébillee, du district de Montréal, très hâtive; nous avons aussi de l'Avoine MANTOBA et de l'Avoine RUSSIE.

Cotations et Echantillons envoyés sur demande. Correspondance sollicitée.

WM. CARRIER & FILS

NEGOCIANTS EN GROS: Farine, Grains et Graines de Semences.

Phone 1678 et 852—RUE DALHOUSIE—B. P. 9, Québec.

26 mars—2m.

LA BANQUE NATIONALE

Capital sousc. \$1,794,180; Capital versé \$1,787,124

Fonds de Réserve \$750,000

DEPOT DE \$1.00 ou plus accepté, l'intérêt comptant du jour du dépôt.

L'INTERET EST PAYE 4 fois par année au plus haut taux courant.

QUARANTE BUREAUX distribués sur tous les points utiles de la province.

UNE SUCCURSALE EST OUTERTE à Paris, France, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SOUVENEZ-VOUS qu'un DOLLAR EPARGNE est un DOLLAR GAGNE

Le plus Grand Assortiment de Tapis Et Prelarts de tout Montmagny

Nous avons constamment en mains le meilleur assortiment en fait de Prelarts Canadien et de Prelarts anglais, tel que prélatrs Lincolen, et "Inlaid" dans les dessins les plus nouveaux, 1-2 verges de large jusqu'à 4 verges.

Notre stock de tapis est aussi au complet. Nous avons un grand assortiment dans les rugs "carpettes," dans les grandeurs suivantes:

Tapestry 3 x 3 verges	Velours 2 1/2 x 3 verges
3 x 3 1/2 "	3 x 3 1/2 "
3 1/2 x 4 "	3 1/2 x 4 "

Les rugs pour portes sont aussi des mieux assortis comme patrons et grandeurs, dans les velours "mohair," "coco", etc., etc. Une visite vous en convaincra.

J. A. Caron,

Telephone Bellechasse

Vous donnera DES COMMUNICATIONS avec toutes les paroisses des comtés de Lévis, Lotbinière, Dorchester, Beauce, Bellechasse, Montmagny, L'Isle-L. Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Campbellton, Dalhousie et autres points du Nouveau-Brunswick où nous comptons plus de 3,000 abonnés.

Les COMMUNICATIONS A LONGUE DISTANCE sont faciles, et le service est parfait.

La liste des souscripteurs augmente toujours.

ECHANGE DE MONTMAGNY

Séraphin Coulombe, Bou langer. J. Elz. Bou langer, fils, Commerçant de bois. Jos. Coulombe, agent de "P. T. Légaré." Jos. A. Stewart, Bureau. Réal Lavergne, Avocat. J. A. Martin, marchand. Banque de Québec. A. Moisan, gérant de la Banque Nationale.

Baume Animal

25 Ans de Succès!

Le Remède le plus efficace et le plus digne de confiance pour la prompte guérison des: Rhume, Toux, Bronchite, Extinction de Voix, Croup et autres Affections de la Gorge et des Poumons.

Pas d'effets facheux à craindre

Vendu chez tous les marchands 25c. la bouteille. Préparé exclusivement par L. R. BARIDON 12 RUE ST-JEAN MONTREAL, CANADA.